

ACTIVITÉS SOCIALES

APRÈS LA MONTRE, LA CGT JOUE LA PROCÉDURE...

Nous avons présenté par délibération une proposition d'aide financière vacances, destinée aux familles ayant des difficultés pour garder leurs enfants pendant l'été.

Après la montre, Le Comité de Coordination a joué la procédure en portant ce 22 juin 2020, le débat en commission Action Sanitaire et Sociale.

Voir nos deux précédents communiqués :

<https://www.fnem-fo.org/communiqué/activites-sociales-notre-revendication-entendue/>

<https://www.fnem-fo.org/communiqué/cmcas-a-lheure-de-la-solidarite-la-cgt-joue-la-montre/>

Cependant, la CGT semble vouloir **s'abriter derrière la forme** pour gagner du temps sur le fond.

Par exemple en renvoyant de nouveau le débat à la session du comité de coordination des CMCAS au 2 juillet 2020 pour mieux **torpiller notre proposition !!!**

En résumé pour cette commission action sanitaire et sociale extraordinaire du comité :



Une **simple relecture** de notre délibération et quelques précisions techniques apportées...

Une fois de plus, nous dénonçons cette attitude qui consiste à «jouer la montre et maintenant les procédures».

La délégation FO déplore que dans la situation actuelle et face à cet état d'urgence, **le comité de coordination «botte en touche».**

Nous défendrons jusqu'au bout notre position, et nous porterons notre voix afin que cette aide devienne une réalité sociale et solidaire.

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org